24 Actual amount of eligible dividends \$40,000 Montant réel des dividendes détermine		es revenus de pla	Cernerit	12/24/200	00 whe	when completed / une fois remp		
\$40,000 Montant réel des dividendes déterminé	ons – Dividendes de sociétés canadiennes 25 Taxable amount of eligible dividends	Federal credit – Cré Dividend tax credit dividend	redit for eligible 13 Interest from 1		Canadian sources 18 Capital gains dividends			
Montant réel des dividendes détermine	\$50,000	dividend \$40,11		\vdash	390	\vdash	\$19231	
Autological Children		Crédit d'impôt pour divider		Intérêts de source canadienne		Dividendes sur gains en capital		
10 Actual amount of dividends	Taxable amount of dividends	Dividend tax credit	for dividends	21 Report Code		ntification number		
other than eligible dividends \$39819	other than eligible dividends	other than eligible		ABC123			<u> </u>	
Montant réel des dividendes autres que des dividendes déterminés			Crédit d'impôt pour dividendes res que des dividendes déterminés		176342 Numéro d'identification du bénéficiaire Type		yes Type de bénéficia	
Other information (see the back) Autres renseinements	12 At least 4	20		norbillion	30		230	
(lisez le dos)	Box / Case Amount / Montant	Box / Case	Amo	unt / Montant	Box / Cas	se Amount	t / Montant	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·) and address – Nom, prénom et adress	e du bénéficiaire		Payer's name an	d address – Nom e	et adresse du payeu	ır	
Mcdonald, Bill			James, Joe					
3341 Re	ealstreet Avenue			123	31 Realstreet S	Street		
urrency and identification codes odes de devise et d'identification		ansit – Succursale		12342345 ipient account numb de compte du béné	er Pour o	r information btenir des rei		
Canada Revenue Agence		ent of Investment		Year	20	Protected B	•	
Agency du Cana Dividends from Canadian corporation	ada Etat de sociétés canadiennes	es revenus de pla		12/24/200 Année	whe	en completed /	une fois rer	
24 Actual amount of eligible dividends		Di ile Ire e e	it for eligible		Canadian sources	18 Capital gai	ins dividends	
Montant réel des dividendes déterminé	és Montant imposable des dividendes	Crédit d'impôt pour divider	ndes déterminés	Intérêts de sou	rce canadienne	Dividendes sur	gains en capital	
10 Actual amount of dividends other than eligible dividends	déterminés Taxable amount of dividends other than eligible dividends	12 Dividend tax credit other than eligible	for dividends	21 Report Code		ntification number	23 Recipient ty	
Montant réel des dividendes	\$12910 Montant imposable des dividendes	Crédit d'impôt pour d		On the destruction			Towns do by for (first)	
autres que des dividendes déterminés		autres que des dividend	es déterminés	Code du feuillet	Numéro d'identifica	ation du bénéficiaire	Type de bénéficia	
Other information (see the back)	CR Gold Chest							
Autres renseignements (lisez le dos)	Box / Case Amount / Montant	Box / Case	1 L	unt / Montant	Box / Cas		/ Montant	
urrency and identification codes odes de devise et d'identification brivacy notice on your return./ Consultez	Foreign currency Tra Devises étrangères z l'avis de confidentialité dans votre déclarati	ansit – Succursale		ipient account numb de compte du béné	er Pour o	r information btenir des rei		
		ent of Investment		Year	P	Protected B	/ Protégé B	
Agency du Can	ada Etat de Et	es revenus de pla		Année	whe	en completed /	une fois ren	
24 Actual amount of eligible dividends		Di ile Ire e e	it for eligible		Canadian sources	18 Capital gai	ins dividends	
Montant réel des dividendes déterminé	és Montant imposable des dividendes déterminés	Crédit d'impôt pour divider	ndes déterminés	Intérêts de sou	rce canadienne	Dividendes sur	gains en capital	
Actual amount of dividends other than eligible dividends	Taxable amount of dividends other than eligible dividends	12 Dividend tax credit other than eligible	for dividends dividends	21 Report Code		ntification number	23 Recipient ty	
	Montant imposable des dividendes autres que des dividendes déterminés	Crédit d'impôt pour c autres que des dividend	dividendes les déterminés	Code du feuillet	Numéro d'identifica	ation du bénéficiaire	Type de bénéficia	
Montant réel des dividendes autres que des dividendes déterminés			. ——					
autres que des dividendes déterminés Other information								
autres que des dividendes déterminés Other information (see the back) Autres renseignements	Roy / Case Amount / Montant	Boy / Case	Amo	unt / Montant	Boy / Cas	Δmount	t / Montant	
autres que des dividendes déterminé: Other information (see the back) Autres renseignements (lisez le dos)	Box / Case Amount / Montant	Box / Case	Amo	unt / Montant	Box / Cas		: / Montant	
autres que des dividendes déterminés Other information (see the back) Autres renseignements (lisez le dos)	Box / Case Amount / Montant and address – Nom, prénom et adresse		a Amo		Box / Cas			

If you are using this page for the recipient's copies, keep the bottom slip for your records. $\label{eq:condition} % \[\frac{1}{2} \left(\frac{1}{2} \right) = \frac{1}{2} \left(\frac{1}{2} \left(\frac{1}{2} \right) + \frac{1}{2} \left(\frac{1}{$

Si vous utilisez cette page pour les copies du bénéficiaire, conservez la copie du bas pour vos dossiers.

For information on how to fill out this form, see the back.

Les renseignements sur la façon de remplir ce formulaire se trouvent au dos.

Detach this part before filing your T5 information return.

Détachez cette partie avant de produire votre déclaration de renseignements T5.

Report these amounts on your Income Tax and Benefit Return

- Dividends from Canadian corporations other than eligible dividends 11 The amount an individual has to report as income is the amount shown in 12 box 11. The dividend tax credit to which an individual is entitled is shown in 12 box 12. For more information, see lines 12000 and 40425 in the box 12. For more information, see lines 12000 and 40425 in the
 - Federal Worksheet.
 - Interest from Canadian sources For information on how to report this amount on your return. See line 1910 is the Find.
 - Benefit Guide
 - Box 14 Other income from Canadian sources
- Box 15 Foreign income
- For information on how to report box 14 or 15 amounts on your return see line 12100 in the Federal Income Tax and Benefit Guide.
 - Foreign tax paid
 - information, see line 40500 of the Income Tax and Benefit Return We use this amount to calculate your foreign tax credit. For more
- If royalties are from a work or invention of yours with no associated expenses, enter the amount on line 10400 of your return. Enter on line 13500 your royalties that have expenses associated with them. Enter on line 12100 all other royalties Box 17 - Royalties from Canadian sources
- Capital gains dividends Enter this amount on line 17400 of Schedule 3, "Capital Gains (or Losses)." 18
- Box 19 Accrued income: Annuities
- because of the death of your spouse or common-law partner, report this This amount is the earnings part of a general annuity. If you were 65 or amount on line 11500 of your return. Otherwise, enter this amount on older at the end of the year, or if you received the annuity payments line 12100 of your return.
- Report code The code in this box indicates that this slip is the original ("O"), an amended ("A"), or a cancelled slip ("C").
- **22** Recipient identification number If you are an individual (other than a trust), the number in this box is your social insurance number. In all other cases, the number is your 15 character business number
 - Recipient type The code in this box indicates if the amount was paid to an individual ("1"), a joint account ("2"), a corporation ("3"), an association, trust, club, or partnership ("4"), or a government ("5") 23
- has to report as income is the amount shown in box 25. The dividend tax credii to which an individual is entitled is shown in box 26. For more information, see Eligible dividends from Canadian corporations – The amount an individual lines 12000 and 40425 in the Federal Worksheet. 25 26
 - Foreign currency Leave this area blank if you are reporting amounts in Canadian dollars. For more information, see box 27 in the Guide T4015, T5 Guide - Return of Investment Income. 27
- Transit If you are reporting for a financial institution or any similar business, enter the recipient's transit code or branch identification code (up to eight 28
- Recipient account If you can identify the recipient by an account number or characters) in this area. 29
 - policy number, enter the appropriate characters (up to 12) in this area.
 - Box 30 Equity linked notes interest
- subsection 20(14.2) of the Act from the assignment or transfer of linked Identify a box in the "Other information" area as box 30. In the "Amount box," enter the total interest that is deemed to accrue pursuant to notes. Report this amount on line 12100 of your return

For more information, consult the section "Other information" in Guide T4015, T5 Guide – Return of Investment Income.

You may have to pay your taxes by instalments. For more information, go to canada.ca/taxes-instalments or call 1-800-959-828 If you are a registered Indian, or entitled to be registered as an Indian, under the Indian Act, your personal property, including income, is exempt from tax when it is ocated on a reserve. See Form T90.

Under the Income Tax Act, you have to give your social insurance number (SIN) on request to any person who prepares an information slip for you. If you do not have a SIN, apply for one at any Service Canada Centre.

Déclarez ces montants dans votre déclaration de revenus et de prestations

- 10 Dividendes de sociétés canadiennes autres que des dividendes déterminés –
- Le crédit d'impôt pour dividendes auquel un particulier a droit figure à la case 12. Pour Le montant qu'un particulier doit déclarer comme revenu est le montant de la case 11. en savoir plus, lisez les renseignements aux lignes 12000 et 40425 de la feuille de travail fédérale.
- Intérêts de source canadienne Lisez les renseignements à la ligne 12100 de votre guide d'impôt et de prestations fédéral.
- Case 14 Autres revenus de source canadienne
 - Case 15 Revenus étrangers
- prestations fédéral pour savoir comment indiquer les montants des cases 14 et Lisez les renseignements à la ligne 12100 de votre guide d'impôt et de 15 dans votre déclaration.
 - Case 16 Impôt étranger payé
- Ce montant sert à calculer votre crédit pour impôt étranger. Pour en savoir plus, lisez les renseignements à la ligne 40500 de la déclaration de revenus et de
- Case 17 Redevances de source canadienne
- une invention dont vous êtes l'auteur et auxquelles aucune dépense n'est associée. Si des dépenses lui sont associées, la redevance doit être déclarée comme revenu d'un travail indépendant à la ligne 13500. Inscrivez les autres redevances que vous Inscrivez à la ligne 10400 de votre déclaration les redevances sur un ouvrage ou touchez à la ligne 12100.
 - 18 Dividendes sur gains en capital Inscrivez ce montant à la ligne 17400 de l'annexe 3, « Gains (ou pertes) en capital ».
 - Case 19 Revenus accumulés : Rentes
- plus à la fin de l'année, ou si vous avez reçu des paiements de rentes en raison du Ce montant est la partie « revenu » des rentes ordinaires. Si vous aviez 65 ans ou décès de votre époux ou conjoint de fait, déclarez ce montant à la ligne 11500 de votre déclaration. Autrement, inscrivez-le à la ligne 12100
- Code du feuillet Le code dans cette case indique que ce feuillet est l'original (« O »),
- fiducie), ce numéro est votre numéro d'assurance sociale. Dans tous les autres cas, il Code du feuillet – Le code dans cette case indique que ce feuillet est l'original (« C un feuillet modifié (« M ») ou un feuillet annulé (« C »).
 Numéro d'identification du bénéficiaire – Si vous êtes un particulier (autre qu'une fiducie), ce numéro est votre numéro d'assurance sociale. Dans tous les autres cas, i ducie). s'agit de votre numéro d'entreprise de 15 caractères.
- à une fiducie, un club ou à une société de personnes (« 4 ») ou à un gouvernement (« 5 »). un particulier (« 1 »), à un compte conjoint (« 2 »), à une société (« 3 »), à une association, **Type de bénéficiaire** – Le code dans cette case indique si le montant a été payé à un particulier (« 1 »), à un compte conjoint (« 2 »), à une société (« 3 »), à une assoc
- 24 Dividendes déterminés de sociétés canadiennes Le montant qu'un particulier
 25 doit déclarer comme revenu est le montant de la case 25. Le crédit d'impôt pour
 26 dividendes auquel un particulier a droit figure à la case 26. Pour en savoir plus, lisez
 Ies renseignements aux lignes 12000 et 40425 de la feuille de travail fédérale.
- 27 Devises étrangères N'inscrivez rien dans cette section si les sommes que vous déclarez sont en dollars canadiens. Lisez les renseignements à la case 27 dans le déclarez sont en dollars canadiens. Lisez les renseignements à la case 27 dans le quide T4015, Guide T5 – Déclaration des revenus de placement.
- Succursale Si vous remplissez une déclaration de renseignements T5 au nom d'un établissement financier ou d'une entreprise semblable, inscrivez à la case 28 le code de domiciliation approprié ou le code d'identification de la succursale bancaire du bénéficiaire (jusqu'à huit caractères).
 - [29] Numéro de compte du bénéficiaire Si vous connaissez le bénéficiaire par son numéro de compte ou de police, inscrivez ce numéro (jusqu'à 12 caractères). Case 30 Intérêts de billets liés à des actions
- du transfert des billets liés. Déclarez ce montant à la ligne 12100 de votre déclaration courus conformément au paragraphe 20(14.2) de la Loi à la suite de la cession ou Dans la section « Autres renseignements », désignez une case 30. Dans la case Montant », inscrivez la somme totale réputée constituer le montant d'intérêts

Pour en savoir plus, consultez la section « Autres renseignements » de la sublication T4015, Guide T5 – Déclaration des revenus de placements.

olus, allez à **canada.ca/impots-acomptes-provisionnels** ou composez le **1-800-959-7383** ll se peut que vous deviez payer votre impôt par acomptes provisionnels. Pour en savoir Si vous êtes inscrit à titre d'Indien ou avez droit de l'être selon la Loi sur les Indiens, vos oiens meubles situés sur une réserve, y compris votre revenu, sont exonérés d'impôt. Consultez le formulaire T90.

d'assurance sociale (NAS) à toute personne qui établit un feuillet de renseignements à Selon la Loi de l'impôt sur le revenu, vous devez fournir, sur demande, votre numéro votre nom. Si vous n'avez pas de NAS, vous devez en obtenir un auprès d'un Centre Service Canada.

How to fill out this form

You can use this form if you file on paper

Before completing any T5 slip, see Guide T4015, T5 Guide – Return of Investment Income. You can get a copy by going to canada.ca/cra-forms or by calling 1-800-959-5525.

For more information about filing electronically, go to canada.ca/taxes-iref

If you file your T5 slips on paper:

- Use one sheet for three different recipients for the copy you are sending to us. Do not separate the slips when you send them with your T5 Summary
- Use a separate sheet for the two copies you are giving to the recipient and the copy you are keeping in your records

Send a copy with the T5 Summary to:

PO Box 1300, LCD Jonquière Jonquière QC G7S 0L5 Jonquière Tax Centre T5 Program

Comment remplir ce formulaire

Vous pouvez utiliser ce formulaire si vous produisez votre déclaration sur papier

Avant de remplir les feuillets T5, consultez la publication T4015, Guide T5 – Déclaration des revenus de placements. Vous pouvez en obtenir une copie en allant à canada.ca/arc-formulaires ou en composant le 1-800-959-7775.

Pour en savoir plus sur la façon de produire par voie électronique, allez à **canada.ca/impots-tedr**

Si vous produisez vos feuillets T5 sur papier:

- Utilisez une page pour trois bénéficiaires distincts pour la copie que vous nous envoyez. Ne séparez pas les feuillets avant de nous les envoyer avec le T5 Sommaire
- Utilisez une page distincte pour les deux copies que vous remettez à chaque bénéficiaire et la copie que vous gardez dans vos dossiers.

Envoyez une copie avec le formulaire T5 Sommaire à

Centre fiscal de Jonquière CP 1300, PDF Jonquière Jonquière QC G7S 0L5 Programme T5